

REMETTRE LES PME AU CŒUR DES DÉBATS

Entretien avec Nicolas Bollé*

INSIGHT

Chaque nouveau président revendique un attachement sans faille aux petites et moyennes entreprises (PME). La France ne se démarque pas moins de ses voisins par son incapacité à faire croître ses PME. Pour des raisons qui tiennent autant à la législation du travail qu'aux difficiles conditions d'accès au financement bancaire, peu d'entre elles arrivent à se développer pour devenir des entreprises de taille intermédiaire. Expert-comptable, commissaire aux comptes et fondateur du cabinet Guéry-Bollé, Nicolas Bollé plaide ici pour une prise en compte sincère du sort des PME au cours du nouveau quinquennat présidentiel.

■ AA

Vous conseillez deux cent entreprises, principalement des PME. Comment ont-elles appréhendé le ralentissement économique de ces dernières années ?

Les répercussions de la crise économique mondiale ont été moins importantes. Nous avons remarqué que notre tissu économique a bien encaissé la baisse soudaine de l'activité internationale au début de la crise. Les carnets de commande étaient bien remplis au moment du choc, ce qui a permis aux entreprises nationales de maintenir le niveau d'activité pendant quelques mois. En revanche, les années post-crise ont été plus compliquées. Alors que les économies britanniques et allemandes ont retrouvé leurs niveaux de croissance d'avant crise, l'activité en France a continué à stagner. Nous ne sommes pas sorti de ce cycle dont il faut chercher l'origine du côté d'un non-renouvellement de l'offre, et donc d'un manque d'investissement.

Comment ces difficultés financières se sont-elles traduites sur le plan comptable? Les petites entreprises ont-elles rencontré des problèmes de trésorerie ?

Lorsque les commandes passées aux entreprises furent livrées et les stocks reconstitués, les petites et moyennes entreprises ont commencé à entrer dans une phase de ralentissement. La baisse de l'activité qui s'ensuivit s'est traduite à

court terme par de plus faibles rentrées d'argent et à moyen terme par des difficultés de trésorerie évidentes. C'est sur le long-terme que les conséquences de ce ralentissement ont été le plus regrettables. Les entreprises ont rapidement manqué de budget pour renouveler leur modèle économique. Si la crise de 2008 s'est matérialisée à ses débuts par une crise de la demande, elle a plus largement entraîné une obsolescence de l'offre. Autrement dit, elle a remis en cause les services et produits proposés sur le marché. Les entreprises ont mal anticipé ce phénomène qui aurait du stimuler chez elles une relance de l'investissement en Recherche et Développement (R&D). Malheureusement, ce n'est pas quand on commence à avoir des problèmes de trésorerie qu'il faut mettre en place une réponse au changement. Ne rien faire est pire.

De quoi les entreprises ont-elles besoin pour relancer leur activité selon-vous? Quels sont les leviers de croissance à activer ?

L'investissement en recherche et développement que je viens d'évoquer est le principal levier à activer pour relancer la croissance. Seul un effort d'investissement peut permettre à une entreprise de renouveler son produit ou ses processus de fabrication afin de se démarquer sur un marché. La transformation digitale de l'entreprise offre en la matière une multitude d'opportunités insoupçonnées, y compris pour des secteurs de production traditionnels. L'exemple de la comptabilité est très significatif. Le métier repose sur une offre de valeur qui n'a jamais changé. Depuis que le commerce existe, les cabinets d'expertises-comptables réalisent pour leurs clients des bilans ou des déclarations (sociales et fiscales, etc.). Nous n'avons pas moins réussi au sein de notre cabinet à bouleverser les processus afin de simplifier la transmission d'information ainsi que la relation client et donc la nature de la prestation. L'incorporation d'outils digitaux nous a permis de conquérir de nouveaux clients en rendant la comptabilité plus facile et plus attrayante.

Les mesures prises sous le quinquennat de François Hollande, notamment le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), ont-elles redonné la marge de manœuvre escomptée aux PME ?

Le crédit d'impôt compétitivité emploi était une bonne idée à l'origine. Contrairement aux critiques qui ont pu être adressées à son encontre, il s'est révélé assez facile à activer, même s'il s'agit d'une énième déclaration, et il a permis aux entreprises de limiter la baisse de leurs marges sans avoir à licencier de salariés. Un certain nombre d'emplois a donc pu être sécurisé. Ces résultats positifs sont néanmoins appelés à être relativisés lorsqu'on les rapporte aux objectifs qui avaient été



*Nicolas Bollé est expert-comptable, commissaire aux comptes au sein du cabinet Guéry-Bollé dont il est le cofondateur.

attribués aux CICE. Ce dernier devait permettre aux entreprises d'investir en R&D ou de recruter des emplois qualifiés. Cela n'a pas été le cas dans la mesure où les entreprises ont avant tout cherché à rétablir leurs marges. De ce point de vue, c'est une réussite en demi-teinte.

Qu'en est-il du dispositif embauche PME, ce dernier a-t-il relancé l'emploi dans les PME ?

Le dispositif embauche PME avait pour objectif d'encourager les petites structures à recruter en échange d'un remboursement partiel de charges à hauteur de 500 euros par trimestre et par salarié. Bien que l'intention soit bonne, cette aide n'a pas incité les entreprises à embaucher dans la mesure où elle concerne uniquement les bas salaires. Le plafond salarial au-delà duquel l'entreprise ne peut plus prétendre à cette aide se situe aux alentours de 2,5 fois le Smic. Par conséquent, le dispositif embauche ne permet pas aux entreprises de recruter des profils de salariés très qualifiés alors même que c'est ce dont elles ont besoin pour développer des actions structurantes. Une entreprise innovante a besoin de capital humain nécessairement coûteux en rémunération. Sur ce point, on constate un vrai décalage entre les politiques mises en place et les besoins réels du tissu économique.

La France est-elle vraiment un "paradis fiscal" comme le prétend Xavier Niel, la patron de l'opérateur internet Free ?

La France ne répond pas à la définition de paradis fiscal. Cette appellation vaut pour des territoires où la fiscalité sur les bénéfices des entreprises est quasi nulle. Les chiffres montrent à l'inverse que le niveau de prélèvements obligatoires en France figure parmi les plus élevés d'Europe. Il existe en France certains dispositifs permettant de réduire sous certaines conditions et à certains moments la fiscalité des entreprises. Il convient toutefois d'être très vigilant à l'application de ces dispositifs compte tenu de l'application de nombreuses règles fiscales. Une seule règle, mal interprétée, peut remettre en cause un dispositif. L'épargne salariale est un bon dispositif. Dans un autre registre, on peut également citer le droit des chefs d'entreprise à percevoir une allocation chômage, sous conditions, pendant les deux premières années d'activités de leur entreprise.

Quels sont selon-vous les mesures fiscales à mettre en œuvre pour redonner la marge de manœuvre nécessaire aux investissements ?

Lorsqu'une politique publique est mise en place, il faut toujours se demander en amont comment les chefs d'entreprise vont s'adapter en pratique. La première chose à mettre en œuvre est un mécanisme qui favorise l'investissement dans le digital. Si le CICE n'a pas été à la hauteur des attentes de ses défenseurs, c'est parce qu'il était incomplet ou mal ciblé. Un crédit d'impôt en faveur de l'investissement pour la transformation digitale des entreprises porterait ses fruits très rapidement. Récemment, une cliente spécialisée dans la confection de bijoux a fait appel à une société qui met au point des outils digitaux de simplification de gestion. En allégeant les tâches administratives de cette bijoutière, la technologie digitale va lui offrir du temps supplémentaire pour produire. Tôt ou tard, cette augmentation de la production finira par générer un surcroît de TVA.

Quel est le bilan de BPI France en la matière ?

La création de BPI France a envoyé un signal positif à l'économie. Elle émane d'une volonté louable de la part des pouvoirs publics d'encourager l'investissement. Il faut néanmoins relativiser l'étendue de son influence. Pour un chef d'entreprise

qui souhaiterait investir, l'étape préalable au recours à BPI France est de contacter un établissement bancaire. Or, les banques restent très frileuses lorsqu'il s'agit d'accorder des prêts pour financer un projet innovant. Ces dernières rencontrent en fait beaucoup de difficultés à évaluer les risques relatifs à un investissement immatériel. Etant dans l'obligation suite aux accords de Bâle, de disposer d'un niveau de réserve obligatoire proportionnel à chaque prêt accordé, les banques ne financent plus que les projets pour lesquels le niveau de risque est faible. C'est dommageable, tout simplement parce que le financement d'une idée nouvelle comprendra toujours un risque élevé. Par voie de conséquence, de nombreuses idées économiquement viables à moyen terme restent en jachère parce qu'elles n'obtiennent pas de financements bancaires.

Le choc de simplification pour les entreprises a-t-il tenu toutes ses promesses ?

Nous avons le sentiment que le choc de simplification ne concerne pas les entreprises. Tout du moins, nous n'avons jamais eu l'occasion d'en profiter dans la pratique. Ces dernières années, les tâches administratives pour les entreprises ont continué de croître de façon exponentielle. Lorsque que j'ai commencé ma carrière d'expert-comptable il y a quinze ans, les déclarations salariales étaient annuelles et se résumaient à une page A4 récapitulant les noms, prénoms, revenus brut et numéro de sécurité sociale des salariés. Quelques années plus tard, la même déclaration annuelle comprenait une certaine d'information par salariés. Au premier janvier 2017, bien avant pour d'autres entreprises, cette déclaration est devenue mensuelle. La tendance à l'œuvre donne ainsi une idée du travail administratif que cela représente pour les entreprises. L'avènement du digital a sans doute permis à l'Etat de mieux gérer le flux d'information, mais cette meilleure gestion l'a aussi rendu plus gourmand en données.

Pensez-vous que l'élection présidentielle puisse avoir un réel impact sur l'activité économique en France ces cinq prochaines années ?

Une élection présidentielle est toujours un moment important pour les acteurs de l'économie. Le quinquennat à venir suscite de nombreuses attentes chez les chefs d'entreprise. Beaucoup de clients avec qui j'aborde ce sujet semblent optimistes sur le fait que les français tiennent au développement du monde entrepreneurial. Néanmoins, pour que cette bienveillance se traduise en pratique, il faut d'une part que le futur président soit à l'écoute des difficultés concrètes des entreprises, et d'autre part que les acteurs politiques, au sein desquels j'intègre les partenaires sociaux, abandonnent une fois pour toute leurs postures idéologiques.

Propos recueillis par Arthur Alleaume